



CHÂTEAU DE VERSAILLES

**Projet ZSP – « Versailles chorégraphié »
Château de Versailles - les Mureaux**

**Appel à candidatures dans le cadre du projet
« Versailles Chorégraphié »**

Projet de territoire, autour de la danse,
à destination des publics éloignés, empêchés et scolaires



INTENTIONS

Le projet présenté répond à l'exigence démocratique de rendre la culture accessible au plus grand nombre. Il utilise la danse pour favoriser le rapprochement et renforcer la cohésion sociale. Il est une porte d'entrée privilégiée, concrète, vivante, désacralisée, vers la découverte de la vie quotidienne à la Cour du Roi-Soleil. Il crée des ponts entre des mondes.

Avec l'aide d'une équipe artistique et de conférenciers, avec le soutien du tissu associatif, du monde éducatif, en collaboration avec la Mairie des Mureaux, la communauté urbaine Grand Paris Seine Ouest (CUGPSO), l'Académie de Versailles (DSDEN 78 et rectorat), et le tissu associatif local, des habitants de la ZSP et du contrat de ville vont pouvoir danser à Versailles. Bien loin de l'idée que l'on se fait parfois d'une visite au musée, ils retrouveront ainsi les pas de Louis XIV, un danseur devenu Roi.

Pour mener le projet, « Versailles chorégraphié », nous recherchons une compagnie de danse qui sera en charge de la création chorégraphique et de la transmission aux habitants de la ZSP et du contrat de ville.

| | |
|--|----|
| LE CONTEXTE | 4 |
| I. Le Château de Versailles, Les Mureaux, Ecquevilly et la CUGPSO | 4 |
| III. Le projet Versailles Chorégraphié | 5 |
| a. Les grandes thématiques du projet | 5 |
| b. Objectifs..... | 6 |
| IV. Les attentes..... | 7 |
| V. Les publics concernés..... | 8 |
| VI. Quels sont les partenaires ?..... | 8 |
| MODE D'EMPLOI | 9 |
| I. Les valeurs du projet..... | 9 |
| II. Les étapes du projet..... | 9 |
| Le temps d'appropriation..... | 9 |
| Les ateliers | 10 |
| La restitution | 10 |
| III. La coordination du projet « Versailles Chorégraphié »..... | 10 |
| COMMENT CANDIDATER ?..... | 11 |
| I. La sélection et son calendrier | 11 |
| II. Les critères de sélection..... | 11 |
| III. Les éléments à fournir | 11 |
| IV. Le cadre juridique | 12 |
| V. Les conditions financières | 12 |

LE CONTEXTE

I. Le Château de Versailles, Les Mureaux, Ecquevilly et la CUGPSO

A l'échelle de la France, et même à l'échelle du département des Yvelines, le Château de Versailles et le territoire de la CUGPSO incluant les villes des Mureaux et d'Ecquevilly, sont voisins. L'éloignement est toutefois une notion relative et, malgré l'existence de liens anciens, les habitants de la Zone de Sécurité prioritaire (ZSP) des Mureaux n'ont aujourd'hui pas pour habitude de venir visiter Versailles. Peut-être parce que Versailles est loin. Peut-être parce que Versailles est un monument historique. Peut-être parce que Versailles est un symbole national à dimension internationale. Et peut-être pour toutes ces raisons à la fois.

Ce constat ne vaut pas renonciation : Versailles sait que ses publics sont multiples et différents, égaux dans leurs droits mais pas toujours dans leurs capacités de déplacement. L'impulsion donnée par le Préfet de région et la mise à disposition des crédits « politique de la ville » nous permettent donc de répondre à notre exigence démocratique de rendre la culture accessible au plus grand nombre.

Un lien existe depuis plusieurs années entre le territoire de la CUGPSO, incluant les villes des Mureaux et d'Ecquevilly, et le château de Versailles, autour de projets annuels permettant aux habitants, élèves et familles de découvrir Versailles dans des conditions privilégiées. L'établissement public voit ainsi dans ce projet l'opportunité d'approfondir ce lien au-delà de ce qui semblait jusqu'ici réalisable, faute de moyens.

II. Pourquoi la danse ?

- La danse comme porte d'entrée dans la découverte de Versailles

Le XVII^e siècle fut l'âge d'or de la danse comme fait de civilisation et de société. La danse est, avec l'escrime et l'équitation, l'un des trois constituants essentiels de toute éducation noble et ses échos imprègnent alors la société toute entière. Les manières d'être, de se mouvoir, de se présenter, les gestes et attitudes ne se comprennent que si nous nous rappelons que le corps des hommes était modelé par l'étude et la pratique quotidienne de cette discipline. Louis XIV en fut un fervent pratiquant et en sera toute sa vie un actif prosélyte. Il chorégraphia littéralement la vie et les pas de la société qui l'accompagnait. Etudier Versailles au spectre de la danse est ainsi l'assurance d'un éclairage immédiat, concret, vivant, désacralisé, de la vie de Cour à Versailles.

- La danse comme pont entre des mondes

Une partie notable des habitants de la ZSP ont, dans leur généalogie, des liens forts avec le continent africain et avec les autres continents extra-européens. Or, s'il y a loin de Versailles l'Afrique et au reste du monde, les « danses du monde » partagent avec la danse baroque de nombreux points communs. Toutes s'avèrent très codifiées, reposent sur un apprentissage ardu, possèdent un rôle social fort, sont un art de spectacle tout autant qu'un passe-temps distrayant, et représentent un art de vivre, une histoire symbolique, une manière d'exprimer les caractéristiques d'une société. Elles se différencient toutefois sur la gestuelle et le rapport à la terre, mais la grâce, la légèreté et l'agilité dans les mouvements font dans les

deux cas la virtuosité des danseurs. Les points communs faciliteront la communication, les spécificités propres à chaque danse en seront d'autant mieux comprises et, les créations qui en seront issues n'en seront que plus fortes.

- La danse, art privilégié au sein du territoire de la CUGPSO

L'existence du Centre intercommunal de la Danse Pierre-Doussaint au sein même de la ville des Mureaux offre les conditions matérielles et artistiques d'une large mobilisation et d'une pratique de qualité aux habitants de cette ville, de celle d'Ecquevilly et de l'ensemble de la CUGPSO.

III. Le projet Versailles Chorégraphié

a. Les grandes thématiques du projet

Un projet sur trois ans, en deux phases complémentaires permettra à tous les participants de découvrir le Château de Versailles au travers de la danse mais également de se familiariser à la pratique de celle-ci.

Si le parallèle entre la danse baroque et les danses traditionnelles du monde, leurs symboliques, leurs caractères sociaux et influences seront le fil conducteur de ces trois années de projet, chaque phase s'appuiera sur une thématique différente qui aiguillera la création chorégraphique en vue de la restitution finale.

- Phase 1 : 2016-2017 – « Le jardin chorégraphié, danse et jardins de Versailles sous Louis XIV »

Domaines privilégiés de la vie de cour, le jardin et la danse entretiennent à Versailles des relations fécondes. La plus évidente est l'utilisation du jardin comme lieu scénique, comme *espace chorégraphique*. Le principe trouve à Versailles des manifestations nombreuses et diverses, que les décors soient temporaires (lors des fêtes du début du règne) ou pérennes (à l'image des bosquets du Théâtre d'eau ou de la salle de bal).

La théâtralité du jardin de Louis XIV tient aussi dans un autre registre, celui des modalités de son parcours. Dans sa (ses) *Manière de montrer les jardins de Versailles*, le Roi-danseur fixe au visiteur un chemin pour percevoir le jardin. Sans vraiment s'intéresser aux œuvres qui le peuplent, il se focalise sur la déambulation et les perspectives sans cesse renouvelées qu'elle offre. Le style est impératif, presque laconique, mais chaque geste, chaque pas s'inscrivent dans un moment déterminé, sont prévus, calculés, mesurés. Le corps se tourne, le regard se pose. Le jardin devient dès lors un *espace chorégraphié*.

Ce souci propre au texte de Louis XIV, d'enregistrer chaque mouvement du corps dans l'espace, est le même qui anime à l'époque les recherches des maîtres à danser de la cour. La « belle danse » est alors théorisée, son vocabulaire enrichi, ses mouvements décomposés, analysés, notés pour pouvoir être reproduits – un nouveau langage émerge, la danse devient savante, la *chorégraphie* est née.

La volonté royale de régler jusqu'au pas et aux regards des visiteurs répond à cet « impossible fantasme de l'absolutisme » évoqué par Gérard Sabatier comme clef de voûte de Versailles.

- Phase 2 – 2017 - 2018 : « Le Ballet de Cour »

Le ballet de cour, divertissement favori à la Cour du jeune Louis XIV n'est pas seulement – loin de là ! – un passe-temps pour une jeunesse qui s'amuse. Ce « divertissement des plus agréables », où la Cour se donne en spectacle à elle-même et au monde, n'a pas pour objet le seul plaisir des participants et des spectateurs. Seule forme d'art à laquelle ait participé activement toute la noblesse de France (avant de céder progressivement place aux professionnels), il cache aussi, plus ou moins ouvertement, un dessein politique. Par ses thèmes et ses fastes, il met en scène la puissance politique, sa richesse, sa magnificence. Il est image et propagande.

Avec un tel objectif, il est compréhensible que Louis XIV ait été particulièrement attentif à la qualité des chorégraphes et à celle de leurs interprètes. Ses attentes rencontreront celles contemporaines, des maîtres à danser de la cour, qui vont chercher à théoriser la « belle danse », en décomposant ses mouvements pour les analyser et les codifier.

Et il est une autre scène sur laquelle Louis XIV va souhaiter codifier chaque mouvement du corps dans l'espace. La mécanique horlogère qui régit le quotidien du Roi-Soleil et de son entourage est bien une chorégraphie, impliquant pour chacun, en fonction de son rang, un geste à accomplir, une façon de se présenter, de se déplacer, de saluer, et avec cela, un effort permanent de maîtrise de soi. L'ensemble des épisodes de cette « étiquette » peut être perçu comme un magnifique ballet dont la société toute entière constituerait le corps, le souverain et sa famille, les principaux solistes. Afin d'asseoir le pouvoir monarchique, Louis XIV s'est employé à fédérer la noblesse en structurant sa cour de façon à ce qu'elle soit « un lieu de discipline et un modèle de soumission » (J.F. Solnon, *La Cour de France*, 1987). La volonté royale de régler jusqu'au pas et aux regards des visiteurs dans l'espace clos de la Cour constitue bien un instrument de règne.

b. Objectifs

Un lien existe depuis plusieurs années entre la Ville des Mureaux, Ecquevilly, la CUGPSO et le Château de Versailles. Cette nouvelle impulsion donnée par le préfet de région en mettant à disposition des crédits « politique de la ville » permet de renforcer ce lien et de développer cette volonté commune de démocratisation de la culture.

Avec l'aide d'artistes, de conférenciers, avec le soutien du tissu associatif, du monde éducatif, en collaboration avec la mairie, la CUPGPSO et l'Académie de Versailles, des habitants des Mureaux, d'Ecquevilly et de la CUGPSO vont pouvoir danser à Versailles.

La danse pour découvrir et comprendre Versailles :

Comme précédemment évoqué, le XVII^e siècle fut l'âge d'or de la danse et le Roi-Soleil lui-même en fut un fervent pratiquant. La danse, comme angle d'approche de Versailles, permet de découvrir et de comprendre la vie à la Cour. Dans ce projet, la danse baroque se mêle aux danses traditionnelles du monde et contemporaines avec lesquelles elle partage une symbolique et un caractère social fort.

Une dimension ludique et pédagogique :

Par des ateliers de danse au sein même de la ZSP, notamment au centre de danse Pierre Doussaint, et lors d'une journée de découverte au Château de Versailles, les participants seront amenés à être, tour à tour, danseurs, chorégraphes et spectateurs. Ces différents rôles et leurs angles d'approche respectifs leur permettront de s'imprégner pleinement de la

danse et de ses représentations, en vue d'une restitution publique dont ils seront les acteurs.

Une expérience humaine :

Ce projet s'adresse à des jeunes (6-17 ans), des adultes et des seniors issus de structures associatives relevant du champ social ainsi que d'établissements scolaires. Dans une volonté de démocratisation culturelle mais également de partage, il vise à constituer un véritable échange au cœur de la ZSP mais aussi au-delà, entre les habitants et les divers acteurs.

IV. Les attentes

La compagnie sera présente sur le territoire auprès de différents groupes. Elle se rendra disponible durant la totalité des étapes : appropriation du projet, ateliers artistiques, restitution, bilan.

Ces étapes sont ponctuées de réunions de coordination avec l'équipe projet et les référents des groupes, afin de tenir informés les différents partenaires sur l'avancement du projet.

Il est important de prendre en compte le fait que le projet comporte un volet « création chorégraphique » et un volet « médiation/transmission ». Pour la compagnie, il s'agit de s'engager artistiquement dans une démarche d'expérimentation à des fins d'éducation artistique, donnant à voir et à comprendre, de manière innovante, la recherche qui l'anime ainsi que les processus de création qu'elle met en œuvre.

La compagnie devra être capable de travailler en collaboration avec l'expert baroque associé et de construire le projet dans une logique de co-création avec les participants. Elle devra être à l'écoute du vécu et des attentes des groupes (20 groupes de 15 personnes maximum par phase), les impliquant dans la co-écriture des chorégraphies en vue de la restitution publique au Château de Versailles. Chaque participant devra pouvoir se vivre à la fois comme danseur, chorégraphe et spectateur.

La compagnie devra réfléchir à mettre en place des actions d'accompagnement au sein des écoles, des structures associatives et de la médiathèque de la Ville des Mureaux, d'Ecquevilly et de la CUGPSO, partenaires du centre de danse Pierre Doussaint. Les ateliers de danse ainsi que certaines répétitions pourront avoir lieu sur le territoire de la ZSP et du contrat de ville (parcs, places, ...).

Le projet, de ses ateliers à la restitution, est susceptible de faire l'objet d'un documentaire filmé. La compagnie s'engage donc à faciliter le travail de création de cet éventuel documentaire en autorisant, sans contrepartie financière autre que celle prévue en page 12, les prises de vue, enregistrements et diffusions propres au projet.

Une restitution générale est organisée en juin 2017 et en juin 2018 pour **donner à voir et partager le(s) geste(s) artistique(s) réalisé(s) avec les participants.**

V. Les publics concernés

Publics cible : tout public à partir de 6 ans – en ciblant plus particulièrement les enfants et familles provenant des quartiers prioritaires de la ZSP - Quartier la Vigne blanche, Quartier les Musiciens, Quartier Les Bougimonts, Quartier de la Gare, Quartier Cité Renault – et du contrat de ville.

Si le public des quartiers ZSP est prioritaire, l'appropriation de l'art et de la culture est pensée dans le partage et pour le bénéfice de toute la population du territoire.

Le projet doit permettre de sensibiliser l'entourage familial des participants et doit favoriser l'implication du public adulte. Les enfants et adolescents, accompagnés par les professionnels (enseignants, artistes, éducateurs, professionnels de la culture, agents des collectivités...) ou leurs référents constituent ainsi une réelle force d'entraînement pour leur entourage.

Chaque phase du projet concerne environ 20 groupes au total. Le nombre d'heures d'atelier sera défini en concertation avec l'équipe artistique, en tenant compte des besoins en termes de formation, des possibilités des lieux d'accueil et des moyens financiers affectés.

La compagnie doit pouvoir proposer des modes d'interventions adaptés aux différents publics (enfance, jeunesse, adultes...).

VI. Quels sont les partenaires ?

Le territoire de la ZSP des Mureaux regroupe un maillage important de partenaires et de dispositifs que sont les établissements et les acteurs culturels, les villes, les écoles, collèges et lycées.

A ce jour, les partenaires sont les suivants :

- L'établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles ;
- La ville des Mureaux : Direction de la culture et de l'événementiel, Direction de la citoyenneté et de la proximité, Pôle Educatif ;
- La Communauté urbaine du Grand Paris Seine et Oise, ses équipements culturels et notamment le Centre intercommunal de la Danse Pierre Doussaint et la Médiathèque, tous deux situés aux Mureaux ;
- L'Académie de Versailles et notamment les circonscriptions scolaires des Mureaux et d'Ecquevilly.

Un potentiel de partenaires autres est identifié. Il est constitué d'acteurs de la culture, du social, de l'éducatif, de la santé... Il s'agira de le constituer et l'adapter au projet de création chorégraphique de la compagnie qui sera retenue.

MODE D'EMPLOI

I. Les valeurs du projet

Comme le rappelle l'article 140 de la Loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions, « l'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture [...] permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté. » Le rapport de l'inspection générale des affaires sociales sur « l'accès à la culture des plus défavorisés » signale que « si la pratique culturelle peut aider à maintenir ou à retrouver du lien social, elle peut aider à retrouver liberté, dignité, fierté et confiance, elle est aussi un vecteur majeur de progrès et de cohésion sociale ».

Le Château de Versailles depuis de nombreuses années s'engage à faire connaître son patrimoine au plus grand nombre en proposant une politique tarifaire et une offre culturelle dédiées à ces publics dits « éloignés des musées ».

Ce projet s'inscrit dans cette logique d'ouverture. Il enrichit un partenariat déjà existant avec le territoire de la ZSP et encourage la rencontre entre les différents habitants du territoire, qu'ils viennent de la ZSP ou de ses alentours.

II. Les étapes du projet

Le temps d'appropriation

Novembre 2016-Janvier 2017

A partir du projet porté par la compagnie, une concertation avec l'ensemble des partenaires est organisée et validée par le comité de pilotage afin d'assurer la structuration du projet (axe de développement commun au territoire) et ainsi permettre aux partenaires d'intégrer le projet artistique dans leurs programmes pédagogiques.

Cette première étape est constituée de rencontres avec les équipes d'enseignants et/ou les équipes de professionnels des secteurs éducatifs, du temps péri et hors scolaire (animateurs, éducateurs, médiateurs, professionnels de la culture, autres artistes, professionnels de l'action sociale, professionnels de la santé, professionnels de la justice, professionnels des collectivités...) intéressés et invités à appréhender la recherche et la production artistique menée par l'artiste. Ces rencontres peuvent revêtir des formes extrêmement variées. Elles peuvent même être déjà prétextes à expérimentation/proposition artistique de la part de la compagnie.

Les équipes rencontrées sont également invitées, en ces moments de prise de contact, à présenter leur propre contexte d'exercice professionnel, leur quotidien.

Il s'agit là du moment important au cours duquel les participants font part de leur engagement sur l'intégralité du projet.

- Une ou plusieurs **rencontres** sont privilégiées au cours desquelles la compagnie présente son travail sous forme de conférence vivante et illustrée aux IEN et chefs

d'établissements scolaires, responsables des établissements associatifs et des services partenaires, ainsi qu'aux référents des groupes participants.

- **Un temps collectif de visite du Château de Versailles**
- **Un temps collectif, d'échanges et de travail** : à mi-parcours - entre les référents des groupes, l'équipe de coordination et l'artiste (le groupe, le collectif ou la compagnie) qui établissent un bilan intermédiaire.

Les ateliers

Mars-Mai 2017

La compagnie et les équipes d'enseignants et/ou de professionnels des secteurs éducatifs du hors scolaire préalablement rencontrées se retrouvent afin de construire une forme d'action artistique.

Fortement imprégnés de la démarche propre à la compagnie et destinés à en favoriser la familiarisation, les ateliers artistiques se veulent toujours accessibles.

S'ils se déploient, la plupart du temps au sein des établissements, équipements ou structures, les ateliers artistiques peuvent s'envisager également dans l'espace public ainsi que dans tout autre lieu paraissant approprié à la compagnie et aux équipes professionnelles coréalisatrices, en accord avec l'équipe de coordination.

La restitution

Juin 2017

La restitution finale témoigne du geste artistique transmis lors des ateliers. Issu du travail de co-construction mené par la compagnie avec les participants, la restitution se fait avec le soutien logistique et organisationnel de l'équipe de coordination du projet « Versailles chorégraphié ».

Il est possible de prévoir lors de la restitution, une alternance sur l'espace scénique des différents groupes des ateliers ou au contraire, d'imaginer une forme rassemblant tous les participants. Ce temps hors scolaire, permet aux participants des ateliers de venir accompagnés de leurs proches.

Le lieu et la date de restitution du projet en sa première phase sont définis : il s'agira des jardins du Château de Versailles, au cours du mois de juin 2017.

De même, la restitution de la seconde phase se tiendra en juin 2018 à l'Orangerie du Château de Versailles.

III. La coordination du projet « Versailles Chorégraphié »

La Direction du développement culturel du Château de Versailles est pilote de l'organisation du projet « Versailles Chorégraphié ». Elle associe à toutes les étapes du déroulement la compagnie, les structures culturelles et les établissements partenaires (associations, espaces de quartiers, écoles, accueils de loisirs...) du territoire des Mureaux, d'Ecquevilly et la CUGPSO au sein d'un comité de pilotage.

COMMENT CANDIDATER ?

I. La sélection et son calendrier

Il est donc recherché une compagnie dont la recherche et la démarche sont délibérément inscrites dans le champ de la création contemporaine ayant des influences de danses africaines et de danses du monde.

La compagnie candidate, française ou étrangère, a déjà à son actif une production conséquente et doit être en mesure de s'impliquer pleinement dans ce type particulier d'action.

Elle est également en mesure de fédérer autour de sa présence et de son œuvre une large communauté scolaire, éducative, associative et culturelle.

Elle se constitue d'une équipe artistico-pédagogique capable de se déployer sur plusieurs temps d'ateliers simultanément.

Elle maîtrise l'usage oral de la langue française.

Elle doit être autonome dans ses déplacements et disposer de véhicule(s) en bon état de fonctionnement et de chauffeur(s) titulaires du permis de conduire.

Sélection des artistes :

- **Mi-juillet** : lancement de l'offre
- **30 septembre** : date limite de candidature
- **début octobre** : communication aux candidats de la présélection des candidatures
- **à partir de mi-octobre** : audition de trois compagnies maximum
- **à partir du 2 novembre** : communication du choix de la compagnie

II. Les critères de sélection

Le comité de pilotage veillera à sélectionner les candidatures les plus conformes au présent cahier des charges et les candidats présentant les capacités et la motivation les plus grandes à s'engager dans le projet « Versailles Chorégraphié ».

III. Les éléments à fournir

- Un curriculum vitae faisant état notamment des expériences de création et de médiation, de rapport aux publics.
- Une lettre de motivation faisant état de la bonne compréhension du cahier des charges (intégré à l'appel à candidatures) et donc de l'esprit et des attendus du projet.
- Un dossier de présentation de la démarche artistique de la compagnie candidate (moyens et équipes mis à disposition pour la réalisation du projet) et de sa production existante (3 liens internet maximum ; 6 photos maximum et 3 vidéos maximum).

IV. Le cadre juridique

Une convention multipartite spécifiant les engagements de la compagnie et ceux des entités en charge du pilotage du projet est signée avant le début du projet.

V. Les conditions financières

En ce qui concerne la rétribution de la compagnie, il est précisé ici que le coût total employeur ne peut excéder en aucun cas 25000€ TTC par phase du projet, soit 50 000€ pour le temps total de la conception et de la réalisation du projet.

Le montant de cette rétribution comprend :

- les rencontres avec les équipes de professionnels des associations, du socio-éducatif, de l'enseignement, du hors temps scolaire ;
- les réunions de coordination avec le comité de pilotage ;
- les ateliers ;
- la prise en charge des besoins matériels de la compagnie pour l'exercice de sa mission (hors accessoires et/ou costumes nécessaires aux participants pour les ateliers et restitutions) ;
- la diffusion de la création chorégraphique ;
- les défraiements (transports et repas) ;
- l'hébergement.

| |
|--|
| La date limite pour l'envoi des dossiers est fixée au 30 septembre 2016 |
|--|

L'envoi se fait **de préférence par courriel, en un seul fichier au format PDF** (n'excédant pas les 8 mo). Un accusé de réception sera envoyé avec la liste des pièces reçues.

Il est adressé à la boîte électronique suivante : conservatoire@mairie-lesmureaux.fr

Les candidatures sur support physique sont à envoyer :

A l'attention de Grégory Louvion
Direction de l'action culturelle
Mairie
Place de la libération
BP 2053
78135 Les Mureaux Cedex

L'enveloppe ou colis sera cacheté et portera impérativement la mention « **Candidature pour le projet Versailles Chorégraphié. NE PAS OUVRIR.** »

Il est à signaler que suite à cet envoi, les supports physiques ne pourront pas être retournés, sauf dans le cas d'une demande expressément formulée par l'envoyeur.

A l'issue du processus de pré-sélection effectué par le **comité de pilotage**, l'audition de **trois compagnies maximum** se déroulera **courant octobre**.

Le nom de la compagnie sélectionnée sera annoncé à partir du **2 novembre 2016 par publication sur les sites internet des différents partenaires**.